



## Formation accélérée à la gestion (FAG)

### DETAILS SUR LA FORMATION

**Certificat de connaissances de gestion de base**

**Prix: 285 euros**

**Durée: 16 semaines**

**Pas de possibilité de stage**

**Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be**

### CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)

## Formation en chef d'entreprise

## Description

### Obtenez votre gestion et montez votre boîte !

La formation accélérée à la gestion (FAG) permet à toute personne qui souhaite devenir indépendante ou créer son activité, d'obtenir rapidement le certificat de connaissances de gestion de base.

En Belgique, ce certificat est obligatoire pour pouvoir exercer une activité commerciale ou artisanale, que ce soit à titre principal ou complémentaire.

La formation accélérée à la gestion est reconnue et homologuée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle vous permet d'acquérir rapidement, en 16 semaines, les compétences en gestion de base. Une fois votre certificat en poche, vous pouvez vous enregistrer auprès de la banque carrefour de entreprises.

> Je  
m'inscris  
à la  
formation  
en  
appelant  
le 0800  
85 210

## Test d'admission

Vous ne disposez pas du diplôme requis pour suivre une FAG ? Vous pouvez présenter un [test d'admission](#) (examen d'entrée) les mardis suivants de 10h00 à 11h00 :

- 17/11/2020
- 24/11/2020
- 01/12/2020
- 12/01/2021
- 26/01/2021

> Je  
m'inscris  
au test  
d'admission

Ce test se déroulera de manière virtuelle. Un lien vous sera envoyé la veille de l'épreuve.

## Débouchés

**Au bout des 16 semaines de formation, vous pouvez choisir de :**

- Vous installer comme indépendant et créer votre propre entreprise
- Poursuivre une formation pour un métier

Si vous voulez être indépendant dans un métier protégé, vous devez avoir, en plus de la gestion, le diplôme du métier.

## Qualités

Vous devez avoir un esprit d'entreprendre et vouloir devenir indépendant.

## Détails sur la formation

### Horaire

Cours en journée et en soirée

- FAG A : de 9h30 à 13h00 du 05/10/2020 au 08/02/2021 - lundi, mardi et mercredi
- FAG B : de 13h30 à 17h00 du 05/10/2020 au 08/02/2021 - lundi, mardi, vendredi
- FAG C : de 18h00 à 21h30 du 06/10/2020 au 23/02/2021 mardi, mercredi, vendredi
- FAG D : de 9h30 à 13h00 du 30/11/2020 au 29/03/2021 - lundi, mardi et mercredi
- FAG E : de 13h30 à 17h00 du 08/12/2020 au 27/04/2021 - lundi, mardi, vendredi
- FAG F : de 18h00 à 21h30 du 24/11/2020 au 30/03/2020 - mardi, mercredi, vendredi
- FAG G : de 9h30 à 13h00 du 08/02/2021 au 09/06/2021 - lundi, mardi et mercredi
- FAG H : de 13h30 à 17h00 du 09/02/2021 au 17/06/2021 - lundi, mardi, vendredi
- FAG I : de 18h00 à 21h30 du 08/02/2021 au 17/06/2021- mardi, mercredi, vendredi
- FAG M 1<sup>ère</sup> partie : de 9h30 à 13h00 du 19/04/2021 au 28/06/2021
- FAG M 2<sup>ème</sup> partie : de septembre à octobre 2021

### Programme

#### **Cours de gestion (160h sur 16 semaines)**

- Création d'entreprise (droit)
- Comptabilité
- Gestion commerciale
- Stratégie commerciale
- Législation
- Esprit d'entreprendre
- Aspects financiers et fiscalité
- Plan financier

### Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un certificat de connaissances de gestion de base.